

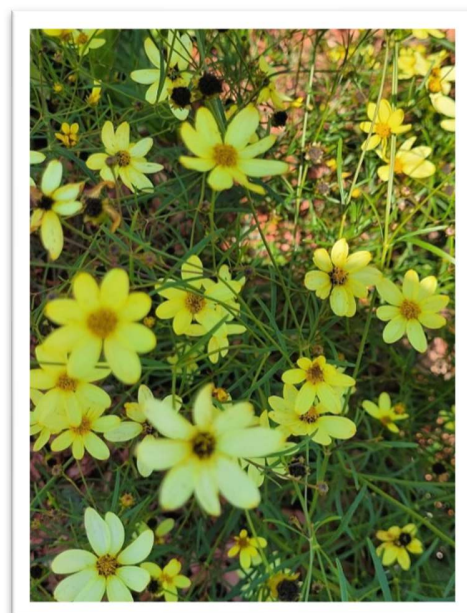


Le coréopsis verticillé « Moonbeam » est l'emblème floral du Centenaire de Notre-Dame-des-Pins

Dans le cadre du centenaire, Notre-Dame-des-Pins a maintenant sa fleur emblématique. Il s'agit du *coréopsis verticillé 'Moonbeam'*. Cette fleur a été distribuée gratuitement aux résidents de la municipalité vers la fin mai - début juin 2025. Les résidents ont également été invités à décorer leur propriété à l'effigie du centenaire en agrémentant leur propriété de leur nouvelle fleur emblématique.

Cette jolie vivace peut atteindre 40 cm de hauteur et couvrir un espace de 40 cm avec un seul plant. Elle est appréciée pour ses fleurs jaunes en forme de marguerites qui fleurissent tout au long de l'été, ajoutant une touche de couleur douce aux jardins. Cette variété est facile à cultiver, nécessitant un sol bien drainé et une exposition au plein soleil pour une croissance optimale.

Résistance	Élevé
Niveau d'entretien	Moyen
Difficulté d'entretien	Facile
Durée de vie	Vivace
Calendrier d'arrosage	Chaque semaine
Exigences en matière d'ensoleillement	Plein soleil
Type de sol	Terreau de jardin
pH du sol	5.5-6.5
Période de plantation	Printemps, Début de l'été





La Fédération des sociétés d'horticulture
et d'écologie du Québec atteste que

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DES-PINS

remplit les conditions pour la région de

CHAUDIÈRE-APPALACHES

et lui attribue comme emblème floral

Coreopsis verticillata Moonbeam

Coreopsis Moonbean

Cet emblème floral est attribué pour une
période de cinq ans à compter de la date de l'enregistrement.



Enregistré le : 10 mars 2025

Yves Lambert
Président

fsheq.com